

**SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE
MAGELIS****Comité Syndical du 22 mai 2026****Délibération n°26/2026**

L'an deux mille vingt-six, le 22 mai à seize heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame La Présidente en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 5 mai 2026.

Membres présents : messieurs Patrice BOUTENEGRE, Patrick MARDIKIAN, Michel CARTERET, Michaël LAVILLE, Xavier BONNEFONT (Pouvoir de Monsieur Gérard DESAPHY).

Mesdames Martine PINVILLE (Pouvoir de Madame Virgine LEBRAUD), Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Emilie RICHAUD, Stéphanie GARCIA, Laetitia REGRENIL, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, François NEBOUT, Gérard DESAPHY (Pouvoir à Monsieur Xavier BONNEFONT).

Mesdames Virginie LEBRAUD (Pouvoir à Madame Martine PINVILLE), Caroline COLOMBIER.

Membres consultatifs absents : messieurs Alain LEBRET, Andreas KOCH.

Secrétaire de séance : madame Laetitia REGRENIL.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	14
Pouvoir(s)	2
Absent(s)	6
Votants	16

Objet : Rencontres Animation Développement Innovation et Rencontres Animation Formation - Editions 2026

Chaque année, les professionnels de l'animation, directeurs de studio, producteurs, directeurs techniques, directeurs d'école, auteurs, développeurs, diffuseurs, éditeurs, enseignants-chercheurs, représentants d'organisations professionnelles ou institutionnelles... se retrouvent à Angoulême pour les Rencontres Animation Développement Innovation et les Rencontres Animation Formation d'Angoulême (RADI-RAF).

Ces rencontres sont devenues un véritable temps fort du calendrier national de la filière. Avec plus de 20 heures de débats animés par quelques 44 intervenants invités à partager leurs expériences, l'édition 2025 a attiré 450 professionnels de l'animation et permet chaque année de confronter la richesse de l'offre pédagogique et la diversité des pratiques professionnelles et de faire le point sur la situation de l'emploi, ainsi que sur les évolutions techniques et organisationnelles.

La prochaine édition des RADI-RAF se déroulera du 17 après midi au 20 novembre 2026 midi à l'Espace Franquin à Angoulême.

Pour réaliser cet événement, Magelis a souhaité s'adjoindre l'assistance d'experts spécialisés, Véronique Dumon et Stéphane Singier. Ils assurent la mission d'élaboration du programme, de sélection des spécialistes du secteur invités

à intervenir et débattre et d'animation des Rencontres 2026, attribuée via un marché passé selon une procédure adaptée.

L'objectif des RAF est de favoriser la réflexion collective sur les enjeux de formation en mettant en présence toutes les parties prenantes : les organismes de formation et les entreprises d'animation mais également les organismes institutionnels qui ont vocation, à leurs différents niveaux de compétence, à les accompagner.

L'objectif des RADI est de dresser un état des lieux des logiques de fabrication et d'organiser l'échange d'information sur les perspectives de développement logiciel et de renouvellement des outils.

Les trois journées de débats s'articulent autour de tables rondes avec une forte dimension interactive, permettant au public, exclusivement professionnel, de partager points de vue et expériences.

Le partenariat qui réunit Magelis, le CNC, AnimFrance, l'AFDAS, la CPNEF Audiovisuel, AUDIENS et la FICAM reste lui inchangé.

Les participations financières prévisionnelles des partenaires sont les suivantes :

- FICAM : 6 000 €
- ANIMFRANCE : 6 000 €
- AUDIENS : 6 000 €
- CPNEF Audiovisuel : 3 000 €
- AFDAS : 3 000 €

Le CNC soutient également les deux manifestations mais son intervention financière se fait dans le cadre d'une convention de partenariat globale avec Magelis.

Le budget prévisionnel global des deux opérations (RADI-RAF) s'établit à 160 000 € pour les 3 jours. La formule payante a permis une recette annuelle de 26 000 € sur la base d'une inscription de 60 € par événement, soit 120 € pour l'ensemble de la manifestation. Pour l'édition 2026 une participation financière de 70 euros par événement et 140 euros pour l'ensemble de la manifestation est demandée à l'inscription, via le formulaire en ligne, afin de couvrir les frais de restauration et mieux gérer les quantités.

Ce tarif comprend les déjeuners et dîners ainsi que l'accès à l'ensemble des conférences pendant les trois jours. L'inscription est définitive et ne pourra être remboursée. Elle est cependant cessible à un autre collaborateur.

Un code promo est mis en place permettant de bénéficier de la gratuité d'un des deux événements ou de la totalité des rencontres. Il s'applique aux partenaires de l'événement et partenaires financeurs de Magelis, aux journalistes, aux écoles de l'image d'Angoulême, aux locuteurs invités et à tout autre personne que Magelis souhaitera inviter à l'événement.

Le site internet www.radi-raf.org dédié à l'événement et développé par la société locale Webiliz, remémore les éditions passées, informe sur les intervenants et le programme de l'édition 2026 et détaille les informations pratiques. Les inscriptions pour l'édition 2026, via un formulaire d'inscription en ligne, seront ouvertes dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, Magelis prendra en charge (directement ou par remboursement) les frais liés au transport, à l'hébergement, à la restauration et autres frais divers pour les intervenants, conférenciers et invités.

De plus, Epic Games/Mylitta Compagnie (Agathe Turlotte) et Lenovo pourraient renouveler leur partenariat avec Magelis pour organiser une opération de relations publiques auprès des participants aux RADI sous forme d'une soirée le mardi 17 novembre. Ils verseraient à cet effet à Magelis la somme de 3 000 euros chacun (identique à 2025) pour contribuer aux frais de logistique de la soirée.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

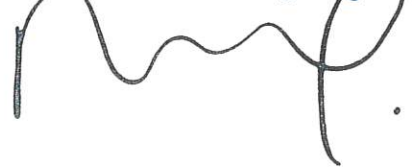
- approuvent les opérations exposées ci-dessus ;
- valident la grille tarifaire d'inscription proposée pour l'édition 2026 des RADI-RAF, telle que proposée ;
- acceptent la prise en charge (directe ou par remboursement) par Magelis des frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et autres frais divers des intervenants, conférenciers et invités aux RADI-RAF 2026 ;
- approuvent le principe d'un partenariat avec Epic Games/Mylitta Compagnie (Agathe Turlotte) et Lenovo pour l'organisation d'une soirée dans le cadre des RADI RAF 2026 ;
- autorisent Madame la Présidente à conduire toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 1er juin 2026
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 1er juin 2026
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 1er juin 2026

Signé: La Présidente

Stéphanie GARCIA
Présidente du Pôle Image Magelis



AR Prefecture

016-251602595-20260522-DELIB26_26-DE
Reçu le 01/06/2026